

# Guide du PROTOCOLE



## ACTIVITÉS ET CÉRÉMONIES URSC EST



## TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉFACE</b>	<b>3</b>
<b>POINTS DE L'ADJUC DE LA RÉGION</b>	<b>4</b>
<b>MATRICE DES ACTIVITÉS ET CÉRÉMONIES</b>	<b>5</b>
<b>Parades et revues annuelles (CC/Esc)</b>	<b>5</b>
<b>Activités régionales de cadets</b>	<b>7</b>
<b>Activités et compétitions provinciales</b>	<b>8-9</b>
<b>CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DES CADETS</b>	<b>10</b>
<b>Parade de fin de cours / fin de camp</b>	<b>10-11</b>
<b>ORDRE DE PRÉSÉANCE ET PLANS</b>	<b>12</b>
<b>Plan – Ordre de préséance 1</b>	<b>13</b>
<b>Plan – Ordre de préséance 2</b>	<b>14</b>
<b>Exemple de lettre d'invitation</b>	<b>15</b>

*\*L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.*

## BUT

Ce document se veut un aide-mémoire et un guide du protocole pour coordonner de manière efficace et uniforme les activités et cérémonies se déroulant au sein du Programme des cadets du Canada (PCC) de la Région de l'Est. Les revues annuelles / cérémonies / parades sont tous des événements pour mettre en valeur les accomplissements de nos cadets. Pour cette raison, la priorité sera accordée aux récompenses et honneurs décernés aux cadets.

Note : seules les remises de décorations des FAC et les promotions au personnel militaire du CC/Esc pourront être décernées à la fin des revues annuelles / cérémonies.

## PARTENAIRES

Ce guide est un complément au manuel de l'exercice militaire et du cérémonial des Forces armées canadiennes (A-DH-201-000/PT-001), au manuel du cérémonial Revues-Parades des CC/Esc et du manuel du cérémonial des CEC pour refléter et inclure les Ligues des cadets et leurs succursales / comités répondants qui sont nos partenaires privilégiés de ce programme jeunesse, communautaire et civique du gouvernement fédéral.

## DÉFINITION

Le terme « protocole » englobe l'ensemble des règles à observer en matière d'étiquette et de préséance dans les activités et cérémonies officielles.

## ACTIVITÉS ET CÉRÉMONIES

Au cours d'une année et lors de la période estivale, une multitude d'activités et de cérémonies d'envergure ont lieu sous la responsabilité de différents intervenants des Forces armées canadiennes (FAC) dont les principaux, à titre d'exemple, sont :

- ▶ Parades et revues annuelles des CC/Esc.
- ▶ Activités régionales, dont les jeux des cadets.
- ▶ Activités et compétitions provinciales comme le Championnat de biathlon et de tir, le Festival de musique des cadets.
- ▶ Parades de fin de cours et de fin camp des CEC.

Puisque le succès du Programme des cadets repose sur le soutien et l'implication des membres de la communauté, il est primordial d'améliorer et de maintenir cet appui tout en favorisant une meilleure compréhension et visibilité du PCC.

## PRÉSENCE ET/OU IMPLICATION DES LIGUES DES CADETS

Pour ces raisons, la présence et/ou l'implication des Ligues des cadets et selon le cas des succursales / comités répondants sont essentielles, voire incontournables, pour maintenir cet appui de la communauté.

## POINTS DE L'ADJUC DE LA RÉGION

- ▶ Afin que vos cérémonies soient un franc succès, il est impératif de prévoir une planification à long terme. Plusieurs semaines, et mêmes quelques mois, sont nécessaires entre le temps de choisir le format de la cérémonie, la sélection des invités et le démantèlement de la parade.
- ▶ Comme ce guide est un complément, il est très important de consulter les références.
- ▶ Un comité d'accueil doit être prévu pour recevoir vos invités; il devrait être composé d'un cadet, d'un membre de votre comité et d'un officier de votre CC/Esc.
- ▶ Une rencontre par un cadet senior avec les invités de marque doit être faite avant le début de l'événement afin d'expliquer le déroulement de la cérémonie et de leur implication, s'il y a lieu.
- ▶ Les membres des Ligues, les bénévoles civils et les cadets sont autorisés comme passager dans les véhicules du MDN, là où les véhicules ont été autorisés par l'autorité des transports de la base de soutien.
- ▶ Une attention particulière est de mise afin de donner convenablement les marques de respect qui conviennent avant l'arrivée de l'invité d'honneur. À remarquer que l'invité d'honneur, militaire ou civil, accompagné du président de la Ligue, ou son représentant, sont les derniers à recevoir le salut général. Le président de la Ligue doit prendre place à la droite de l'estrade lors du salut. Voir le chapitre 3, para 306 du manuel en réf (A-DH-201-000/PT-001) pour plus de détails. En conformité avec les directives du Gp S Nat CJRC.
- ▶ Pour toutes autres activités et cérémonies qui ne sont pas couvertes par le manuel en réf (A-DH-201-000/PT-001), par exemple : jeux des cadets, championnat de tir ou biathlon, compétition de matelotage, festival de musique etc., veuillez communiquer avec l'adjudant-chef de la Région pour recevoir des orientations plus spécifiques à l'activité.
- ▶ Planifier les pratiques et les parades le plus court possible. L'exercice militaire n'est qu'un outil, une activité parmi tant d'autres dans le Programme des cadets; elle régularise l'uniformité et sollicite la résilience. Le bien-être de nos jeunes doit être une priorité, leurs accomplissements pendant l'année d'entraînement en font foi. Pensez à eux et à leurs invités.

# MATRICE DES ACTIVITÉS ET CÉRÉMONIES

CORPS ET ESCADRONS DE CADETS

Parades et revues annuelles

Description	Responsable	Remarque
Choix d'un invité d'honneur	Doit se faire en partenariat avec la succursale / comité répondant et le commandant du CC/Esc.	<p>Le choix de l'invité d'honneur doit être avant tout une opportunité pour favoriser un soutien et une implication des membres de la communauté au profit du CC/Esc.</p> <p>De ce fait, le CC/Esc devra considérer l'ordre suivant pour déterminer le choix de son invité d'honneur :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Représentant de la communauté (maire, directeur d'école, député local, légion, dirigeant d'entreprise et de club de service, etc.)</li> <li>2. Membre des FAC appartenant à une unité d'affiliation ou qui soutien le CC/Esc.</li> <li>3. Membre de l'URSC Est. Ex : OR Secteur, Conseiller d'élément, ancien cmdt du CC/Esc, membre des ligues (président ou directeur), etc.</li> </ol>
Invitation d'un invité d'honneur	<p>Initiée et signée par le président de la succursale / comité répondant (c.-a.-d au nom de la succursale / comité répondant et du CC/Esc). Le commandant du CC/Esc peut être cosignataire de l'invitation, mais ce n'est pas celui-ci qui invite.</p> <p><b>Note</b> : une lettre d'invitation vous est présentée à la page 15 à titre d'exemple. Veuillez apporter les changements qui se rapportent à votre cérémonie et à votre CC/Esc tout en respectant le proformat.</p>	<p><b>Avant de soumettre une invitation</b>, le commandant du CC/Esc doit informer son OR Secteur via son J3 O Entr lorsqu'un invité d'honneur de son CC/Esc appartient à l'une des catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Ministre et PM provincial / fédéral</li> <li>▶ Cmdt Gp S Nat CRJC</li> <li>▶ Général</li> <li>▶ Gouverneur général</li> <li>▶ Lt-Gouverneur</li> <li>▶ Député</li> </ul> <p>Si le commandant de l'URSC Est approuve un invité d'honneur de cette catégorie, celui-ci émettra, via son adjointe administrative, les procédures à suivre pour l'invitation officielle ainsi que l'autorité de signature.</p>
Liste des invités et dignitaires	Conjointement par le commandant du CC/Esc et le président de la succursale/comité répondant.	Les invitations sont adressées sous la signature du président de la succursale/comité répondant. Le commandant du CC/Esc peut être cosignataire de l'invitation.

Description	Responsable	Remarque
Présentation des prix et récompenses	Cmndt CC/Esc	<p>Le cmdt du CC/Esc, en partenariat avec la succursale / comité conjoint, s'assurera d'une répartition équitable, au sein des invités et dignitaires, pour la présentation des diverses récompenses présentées aux cadets. Les médailles de service des cadets seront remises selon le protocole respectif de la Ligue concernée.</p> <p><b>Note 1 :</b> À l'exception de la médaille de la Fondation Lord Strathcona, les médailles sont présentées par ordre de préséance «les plus importantes en premier».</p> <p>Si plusieurs personnes reçoivent la même médaille, elles sont présentées par ordre alphabétique tous grades confondus. Les mentions élogieuses sont présentées après les médailles et elles sont aussi présentées par préséance.</p> <p><b>Note 2 : La médaille de la Fondation Lord Strathcona</b> est la plus haute récompense qui peut être accordée à un cadet en reconnaissance pour un rendement remarquable en matière d'instruction physique et militaire. Pour fin pratique et protocolaire, elle doit être remise par l'invité d'honneur et après la remise de toutes les autres récompenses et médailles, juste avant les allocutions.</p>
Ordre des allocutions	Cmndt CC/Esc	<p>Un maximum de quatre personnes dans l'ordre suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Invités d'honneur</li> <li>▶ Représentant de la Ligue des cadets selon le choix du président de succursale/comité répondant</li> <li>▶ Président de la succursale/comité répondant</li> <li>▶ Commandant du CC/Esc</li> </ul> <p><b>Note 1 :</b> Max 3 minutes / allocution par personne.</p> <p><b>Note 2 :</b> Les revues conjointes entre les CC/Esc et, entre les CCMRC / CCLN, sont encouragées et doivent respecter le protocole et les traditions de chacun.</p> <p><b>Note 3 :</b> Si le CC/Esc décide d'offrir un cadeau à l'invité d'honneur, celui-ci ne doit pas être de grande valeur monétaire mais devrait plutôt</p>

favoriser l'approche d'un souvenir réalisé par les cadets ou un membre du personnel ou de la succursale / comité répondant. Ce cadeau sera remis par le cadet commandant en présence du président et du cmdt du CC/Esc.

## CORPS ET ESCADRONS DE CADETS

### Activités régionales de cadets

Description	Responsable	Remarque
Activités regroupant habituellement des CC/Esc des trois éléments	Les officiers coordonnateurs nommés par le commandant de l'URSC Est	Plusieurs de ces activités, dont les Jeux des cadets, ont des cérémonies d'ouverture et de fermeture ou des cérémonies de remises de récompenses et de qualifications qui sont présidées par un invité d'honneur (pas une obligation).
Choix d'un invité d'honneur	L'officier coordonnateur de l'activité régionale et son comité organisateur	L'invité d'honneur peut être un représentant de la communauté (ex. maire, directeur d'école, député local) ou un membre des FAC. Le choix de l'invité d'honneur doit être avant tout une opportunité de mieux faire connaître le PCC et ses activités, faire rayonner le PCC et favoriser des appuis dans la communauté au profit des CC/Esc.
Invitation d'un invité d'honneur	Initiée et signée par l'officier coordonnateur de l'activité.	L'officier coordonnateur doit, avant de soumettre une invitation, informer le commandant de l'URSC Est, via son adjointe administrative, lorsqu'un invité d'honneur appartient à l'une des catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Ministre et PM provincial / fédéral</li> <li>▶ Cmdt Gp S Nat CRJC</li> <li>▶ Généraux</li> <li>▶ Gouverneur général</li> <li>▶ Lt-Gouverneur</li> <li>▶ Député</li> </ul> Si le commandant de l'URSC Est approuve un invité d'honneur de cette catégorie, celui-ci émettra via son adjointe administrative les procédures à suivre pour l'invitation officielle ainsi que l'autorité de signature.
Invitation aux Ligues des cadets	L'officier coordonnateur d'activité régionale	L'invitation peut se faire par lettre ou courriel, dans un délai raisonnable. Les présidents des Ligues peuvent déléguer un représentant qui devra être traité avec les mêmes égards que le président qu'il représente. Les présidents des

		Ligues/représentants sont considérés comme des dignitaires de premier ordre.
Liste des invités et autres dignitaires	L'officier coordonnateur de l'activité régionale et son comité organisateur	Les invitations sont adressées sous la signature de l'officier coordonnateur de l'activité.
Présentation des prix et récompenses	L'officier coordonnateur de l'activité régionale	L'officier coordonnateur assurera une répartition équitable au sein des invités et dignitaires, dont les présidents des Ligues ou leur représentant.
Ordre des allocutions	L'officier coordonnateur de l'activité régionale	Un maximum de trois personnes dans l'ordre suivant : 1. Invités d'honneur 2. Un représentant des Ligues (si deux ou les trois présidents sont présents, c'est leur choix de décider qui sera le représentant pour l'allocution. Si un seul président est présent, il a préséance sur les autres représentants des Ligues pour s'adresser au nom des trois Ligues) 3. Officier coordonnateur de l'activité régionale <b>Note</b> : Max 3 minutes / allocution par personne.

## CORPS ET ESCADRONS DE CADETS

### Activités et compétitions provinciales

Description	Responsable	Remarque
Ces activités regroupent habituellement des CC/Esc des trois éléments	Des officiers coordonnateurs nommés par le commandant de l'URSC Est	Plusieurs de ces activités dont les championnats de biathlon et de tir et le Festival de musique des cadets ont des cérémonies d'ouverture / fermeture ou des cérémonies de remises de récompense et de qualification qui sont présidées par un invité d'honneur.
Choix d'un invité d'honneur	L'officier coordonnateur de l'activité provinciale	L'officier coordonnateur recommande un invité d'honneur au cmdt de l'URSC Est. L'invité d'honneur peut être un représentant de la communauté (ex. maire, directeur d'école, député local) ou un membre des FAC. Le choix de l'invité d'honneur doit être avant tout une opportunité de mieux faire connaître le PCC et ses activités, faire rayonner le PCC et favoriser des appuis dans la communauté au profit des CC/Esc.

Description	Responsable	Remarque
Invitation d'un invité d'honneur	Initiée et signée par le commandant de l'URSC Est	
Invitation aux Ligues des cadets	Le commandant de l'URSC Est	Le cmdt adressera une invitation à chaque président des Ligues pour les activités et compétitions provinciales. L'invitation peut se faire par lettre ou courriel, dans un délai raisonnable. Les présidents des Ligues peuvent déléguer un représentant qui devra être traité avec les mêmes égards que le président qu'il représente. Les présidents des Ligues / représentants sont considérés comme des dignitaires de premier ordre.
Liste des invités et autres dignitaires	L'officier coordonnateur de l'activité provinciale et son comité organisateur	Les invitations sont adressées sous la signature de l'officier coordonnateur de l'activité.
Présentation des prix et récompenses	L'officier coordonnateur de l'activité provinciale	L'officier coordonnateur de l'activité provinciale assurera une répartition équitable au sein des invités et dignitaires, dont les présidents des Ligues ou leur représentant.
Ordre des allocutions	L'officier coordonnateur de l'activité provinciale	<p>Un maximum de trois personnes dans l'ordre suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Invités d'honneur</li> <li>2. Un représentant des Ligues (si deux ou les trois présidents sont présents, c'est leur choix de décider qui sera le représentant pour l'allocution. Si un seul président est présent, il a préséance sur les autres représentants des Ligues pour s'adresser au nom des trois Ligues)</li> <li>3. L'officier coordonnateur de l'activité régionale</li> </ol> <p><b>Note :</b> Max 3 minutes / allocution par personne.</p>

Parade de fin de cours  
Parade de fin de camp

Description	Responsable	Remarque
Regroupement de cadets des trois éléments	Cmdt du CEC	
Choix d'un invité d'honneur	Initié et signé par le cmdt du CEC une fois approuvé par le cmdt de l'URSC Est	Chaque cmdt du CEC est responsable de soumettre ses recommandations d'invités d'honneur au cmdt de l'URSC Est pour son approbation. L'invité d'honneur peut être un représentant de la communauté (ex. maire, député, ministre) ou un membre des FAC. Le choix de l'invité d'honneur doit être avant tout une opportunité de mieux faire connaître le PCC et ses activités, faire rayonner le PCC et favoriser des appuis aux activités du CEC et sa communauté et aussi au profit des CC/Esc. Les cmdt du CEC sont invités à consulter les Liges, pour le choix de leurs invités d'honneur.
Invitation d'un invité d'honneur	Cmdt du CEC	Lorsqu'un invité d'honneur appartient à l'une des catégories suivantes, le commandant de l'URSC Est émettra, via son adjointe administrative, les procédures à suivre pour l'invitation officielle ainsi que l'autorité de signature : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Ministre et PM provincial / fédéral</li> <li>▶ Cmdt Gp S Nat CRJC</li> <li>▶ Général</li> <li>▶ Gouverneur général</li> <li>▶ Lt-Gouverneur</li> <li>▶ Député</li> </ul>
Invitation aux Liges des cadets	Cmdt du CEC et son EM	L'invitation peut se faire par lettre ou courriel. Les présidents des Liges peuvent déléguer un représentant qui devra être traité avec les mêmes égards que le président qu'il représente. Les présidents des Liges/représentants sont considérés comme des dignitaires de premier ordre.
Liste des invités et autres dignitaires	Cmdt du CEC	Les invitations sont adressées sous la signature du cmdt du CEC.

Description	Responsable	Remarque
Présentation des prix et récompenses	Cmdt du CEC	Le cmdt du CEC s'assurera d'une répartition équitable au sein des invités et dignitaires pour la présentation des diverses récompenses présentées aux cadets. Il est explicite que les prix et récompenses offerts par les Ligues soient présentés par les présidents / représentants des Ligues respectifs.
Ordre des allocutions	Cmdt du CEC	<p>Un maximum de trois personnes dans l'ordre suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Invités d'honneur</li> <li>2. Un représentant des Ligues (si deux ou les trois présidents sont présents, c'est leur choix de décider qui sera le représentant pour l'allocution. Si un seul président est présent, il a préséance sur les autres représentants des Ligues pour s'adresser au nom des trois Ligues)</li> <li>3. Le cmdt du CEC</li> </ol> <p><b>Note</b> : Max 3 minutes / allocution par personne.</p>

# ORDRE DE PRÉSEANCE ET PLANS

CORPS ET ESCADRONS DE CADETS / CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DES CADETS

Réf : Manuel du cérémonial – Revues et Parades CC/Esc, chap 3 – Déroulement des cérémonies

Description	Remarque
Préséance	Le commandant est responsable de déterminer l'ordre de préséance.
Ordre de préséance	<p>L'ordre de préséance prévaut dans toutes les circonstances et est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'invité d'honneur (accompagné par le cadet commandant)</li> <li>▶ Commandant du CC/Esc ou CEC</li> <li>▶ Président / représentant de la Ligue</li> <li>▶ Président / représentant succursale du comité répondant</li> <li>▶ Représentant de l'URSC Est (si présent)</li> </ul> <p>L'invité d'honneur et le groupe de revue seront assis à l'arrière de l'estrade d'honneur tel qu'illustré à la figure 3-1. Cependant, si la configuration physique des lieux ne permet pas de placer le groupe de revue à l'arrière de l'estrade d'honneur, alors l'invité d'honneur et le groupe de revue seront assis à droite de l'estrade, tel qu'illustré à la figure 3-2. Il est essentiel que tous réalisent l'importance que les invités civils et militaires soient répartis de part et d'autre de l'estrade d'honneur tel qu'illustré aux figures 3-1 et 3-2. Cette façon de faire permettra de mieux accueillir et répartir nos invités civils et militaires.</p> <p><b>Note :</b> Le ou la conjoint(e) de l'invité d'honneur, si présent, doit toujours être assis à ses côtés; de même que pour l'adjutant-chef si l'invité d'honneur est un militaire. Toujours planifier des chaises supplémentaires afin d'être en mesure de faire des changements/ajouts de dernière minute pour des dignitaires non annoncés.</p>
Sièges réservés aux invités militaires :	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les invités militaires avec leur conjoint(e)</li> <li>2. Officiers des CC/Esc ou CEC</li> <li>3. Instructeurs civils des CC/Esc ou CEC</li> <li>4. Anciens cadets ou cadets de d'autres CC/Esc</li> <li>5. Tout autre militaire présent.</li> </ol>
Sièges réservés aux invités civils :	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ministres : <ul style="list-style-type: none"> <li>-fédéral</li> <li>-provincial</li> </ul> </li> <li>2. Députés : <ul style="list-style-type: none"> <li>-fédéral</li> <li>-provincial</li> </ul> </li> <li>3. Maire</li> <li>4. Représentants – commission scolaire</li> <li>5. Représentants des organismes qui viennent en aide aux CC/Esc</li> <li>6. Représentants des autres Ligues</li> </ol>





# EXEMPLE LETTRE D'INVITATION

(Logo du CC/Esc)

(jour, mois et année)

Madame/Monsieur XX  
(Titre officiel)  
Adresse

INVITÉ D'HONNEUR – INVITATION SOUPER FORMEL ET/OU  
REVUE ANNUELLE DE L'ESCADRON XXX OU CC XXX

Madame/Monsieur (nom),

Les membres du personnel, du comité des répondants et les cadettes et cadets du CC/Esc XXX sont heureux de vous inviter à titre d'invité d'honneur dans le cadre de leur souper formel/revue annuelle qui aura lieu le XXX (date, heure et lieu-adresse complète). Cette cérémonie/souper formel viendra clôturer les activités de notre XXe année d'instruction.

Notre organisation, le Programme des cadets du Canada, (PCC) s'est toujours efforcée à servir notre communauté en permanente mutation. Il serait donc un honneur pour nous de bénéficier de votre présence lors de l'événement, qui symboliserait de façon marquante le soutien de leur communauté envers ces jeunes dont le but est de devenir des citoyens responsables en s'impliquant au sein de celle-ci.

Votre présence serait appréciée vers XXX (heure précise) et la cérémonie/souper formel, au cours de laquelle seront remises des récompenses, dont les diverses promotions et meilleurs cadets du mois, devrait prendre fin vers XXX (heure). La tenue pour l'événement sera la tenue noXXX, tenue de ville, etc.

En prévision de l'événement, nous aimerions recevoir de votre part un résumé biographique afin de permettre au maître de cérémonie de faire la présentation d'usage aux personnes présentes.

Par ailleurs, vers la fin de la revue, il vous sera offert de vous adresser aux cadets et aux personnes présentes. Un discours de trois minutes sur votre vision du PCC et des opportunités uniques que le programme pourrait apporter à un jeune cadet auprès de la Société. Lors de la cérémonie/soirée, plusieurs remises seront présentées aux jeunes méritants ayant mis à profit leurs aptitudes de chef.

Nous espérons que nous vous ferez l'honneur d'accepter notre invitation en tant qu'invité d'honneur. Une confirmation de votre part avant le XXX (date) serait appréciée. Dans le but de nous permettre de prévoir le nombre de places assises, veuillez s'il vous plaît nous indiquer si vous seriez accompagné lors de cette revue. Pour confirmation ou de plus amples informations, veuillez communiquer avec Madame XXX au (no de téléphone) ou encore par courriel à XXX.

En vous remerciant à l'avance, veuillez agréer, Madame (ou Monsieur) XXX, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

*(2 interlignes)*

La Présidente (ou le Président) du comité des répondants,

*(5 interlignes)*

Mme (M.) XXX

Le commandant,

*(5 interlignes)*

Major XXX, CD